

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

AD OCCE DU VAL D'OISE

RAPPORT FINANCIER

SUR LES OPERATION DE L'EXERCICE 2019/2020 CLOS AU 31 AOUT 2020.

Mesdames, Messieurs,

Réunis ce jour en assemblée générale ordinaire, nous vous rendons compte de l'activité de notre association pour l'exercice 2019/2020, clos au 31/08/2020 et soumettons à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Nous restons à votre disposition pour vous en fournir précisions ou renseignements complémentaires vous paraissant nécessaire.

1° Présentation des comptes annuels (siège + coopératives)

Les comptes annuels de l'exercice 2019/2020, soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues restent identiques à celles de l'exercice précédent. Elles font apparaître un bilan consolidé (siège départemental + CRF consolidés).

Les résultats de l'association sont commentés ci-après :

1.1 Siège départemental

- Le bilan du siège départemental fait apparaître un total de **479 949€** contre **434 023€** pour l'exercice précédent.

- Le total des produits du siège s'élève à **376 831,08€** à la clôture de l'exercice contre **399 592,38€** l'année précédente.
- Le montant de la cotisation départementale s'élève à **1,85€** par coopérateur mutualisé. (Moyenne nationale environ 2€)
- Les charges ont été correctement anticipées pour un total de **353 882,75€**.
- Les résultats du siège départemental présentent donc un excédent de **22 948,33€** s'analysant ainsi.
 - Un équilibre du produit de la mutualisation.
 - Une gestion plus rigoureuse de nos coopératives.
 - Une meilleure maîtrise des dépenses, notamment grâce à une baisse des dépenses du siège (affranchissement, ménage).

1.2 Coopératives et foyers coopératifs consolidés.

631 coopératives sur un total de **765**, soit **82,48%**, ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires. Ils ont donc pu être intégrés dans les comptes de l'association. Depuis l'arrêté des comptes **93** CRF sont arrivés au siège départemental et n'ont pu être saisis et intégrés dans les comptes agrégés soumis à votre approbation.

Les données caractéristiques des **631** coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivantes :

- Total des ressources des coopératives consolidées.....	6 630 091,06€
- Dont subventions encaissées.....	1 055 342,79€
- Trésorerie au 31/08/2020.....	3 831 620,55€

1.3 Faits marquants

Compte tenu de la particularité de l'exercice 2019/2020, aucun fait marquant n'est à noter

- Pas de ponction dans nos réserves cette année pour alimenter le compte courant fonctionnement départemental du siège.
- Rentabilité constante du produit de la mutualisation, conséquence de la conjoncture économique.
- Compte tenu des difficultés rencontrées en septembre 2019, suite à la migration des comptes à Paris, la BP n'a pas facturé les frais bancaires. Les 2 trimestres suivant ont été pris en charge par le siège.

Nous avons été contraints, dans le cadre du code du travail et de notre convention collective, de provisionner pour risques et charges au titre des indemnités de départ à la retraite pour nos salariés. Cette provision ne sera due que si le salarié part à la retraite en étant employé par l'AD.

2° Situation et activité du dernier exercice clos.

L'exercice de douze mois clos le 31/08/2020 est marqué par :

- L'augmentation du nombre de coopérateurs (+590), passant de **139 866** pour l'exercice précédent à **140 456**.
- Le nombre de coopératives adhérentes rectifié s'élève à **765** au cours de l'exercice.
- La poursuite de la mutualisation des comptes des coopératives, conformément au principe voté lors de l'assemblée du 18/12/1996.
- La poursuite de la formation comptable administrative des mandataires des coopératives : 6 séances de formation regroupant en moyenne 15 mandataires organisées par le siège départemental dans nos locaux.

3° Evènements intervenus depuis la clôture.

- Il reste encore, à ce jour, **41** coopératives redevables de leur CRF via Retkoop. Actuellement en cours de contrôle par nos soins. Les coopératives présentant un écart sont vérifiées via Retkoop (+ rapide et sans déplacements). Les cas présentant une interrogation particulière qui devront faire l'objet d'une vérification sur place ou à distance sont au nombre de **34**.
- Les coopératives non à jour de leurs obligations statutaires feront l'objet de relance par courrier et par courriel.

4° Evolution prévisibles et perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel pour 2020/2021 propose un total de charges de **390 455€** et un résultat équilibré.

Aucune augmentation de la cotisation fédérale n'est envisagée. Le montant revenant au département reste identique à 2019/2020

Pour l'exercice 2019/2020 la cotisation est de **1,85€** et la part fédérale s'élève à **1,13€**, ce qui fait une part départementale à **0,72€**.

Prévisions

- Pas d'augmentation de la cotisation. On reste sur **1,85€** de cotisation avec la part fédérale à **1,13€** et un reste de part départementale à **0,72€** pour l'année 2021/2022.
- On conserve la participation solidarité de **0,30€** facultative. (Celle-ci ayant rapporté cette année 216,94€ 2020/2021 au lieu de 777,46€ en 2019/2020).
Rappel : don permettant d'aider les écoles rencontrant un sinistre grave.
Cette année, nous avons aidé une école d'Argenteuil à hauteur de 500€.
Lorsqu'aucune école ne sollicite cette aide, nous avons statué que ces fonds permettent d'étoffer le budget « aide à projets » si besoin

- Prise en charge par le siège des frais bancaires pour l'exercice 2020/2021 en raison des difficultés provoquées par la crise sanitaire.

Le retour vers nos coopératives

- Volet pédagogique :

Intitulé	Prévision19/20 Réal 19/20	Prévision 20/21	observations
« aide à projets »	25 000€ 14 590€	20 000€	diminution en rapport avec la situation sanitaire restreignant fortement les séjours avec nuitée)
«ensemble au jardin »	6 000€ 3510€	6 000€	
«tournez, montrez»	5 100€ 5100€	6 000€	(+ 900€)
«Théa »	11 000€ 6840€	11 000€	
«étamines »	300€ 22,40€	300€	(action nationale très difficile à anticiper avec une participation fluctuante d'une année à l'autre).
autres actions pédagogiques du département	600€ 694,08€	700€	(+100€)
Totaux	48 000 30 756,48	44 000€	A part la ligne « aide à projets », toutes les autres ont été soit augmentées soit maintenues.

Total du budget prévisionnel des activités pédagogiques pour 2020/2021 : 44 000€

- Maintien de la gratuité de la mise à disposition de matériel auprès des écoles.

5° Affectation du résultat.

Nous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31.08.2020 comme suit :

- Affectation du résultat du siège départemental soit **+ 22 948,33€** au compte « fonds associatifs » (101 000)
- Affectation du résultat de chaque coopérative ou foyer coopératif consolidés
Soit **738 130,08€** pour les **631** coopératives consolidées au 31.08.2020 dans le compte report à nouveau (Compte : 110) de chacune d'entre elles. *(Le différentiel par rapport à l'exercice précédent 146 444,56€ est le résultat d'une année privée de la majorité des activités dans les écoles à cause de la pandémie, ce qui représente environ 940€ de produit par coopérative.)*

Nous espérons ce qui précède recevra votre agrément et que vous accepterez de voter les résolutions soumises à votre approbation.

Pour le conseil d'administration

La présidente

Josyane Le Gendre Hernandez



La trésorière

Martine Vaneckeloot



O.C.C.E. VAL D'OISE
ECOLE - 2, Allée de la Sébille
95800 CERGY-SAINT-CHRISTOPHE
Tél. : 01 30 32 32 00
Fax : 01 30 32 33 89